



PROGRAMME COMMUN FEED GOOD POUR LA CONSTRUCTION DE SYSTEMES ALIMENTAIRES
DURABLES 2022-2026

HUMUNDI – ILES DE PAIX – AUTRE TERRE

DGD

Évaluation intermédiaire

Termes de références

Evaluation des synergies et des collaborations établies par SIA et ses partenaires
dans la zone d'intervention commune du programme Feed Good au Burkina Faso

Août 2024

BURKINA FASO



Belgique

partenaire du développement



TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'évaluation	3
1.1. Présentation des ONG SIA	3
Humundi	3
Iles de Paix	4
Autre Terre.....	5
1.2. Présentation générale du programme SIA et de l'intervention conjointe dans la zone commune .	6
1.3. Présentation du contexte local de l'intervention.....	7
2. Les enjeux de l'évaluation	8
2.1. Objectifs de l'évaluation.....	8
2.2. Champs de l'évaluation.....	9
3. Questions de l'évaluation	9
4. Parties prenantes et responsabilités	11
5. Informations disponibles	12
6. Méthodologie	13
7. Planification indicative de l'évaluation	13
8. Calendrier indicatif	13
9. Produits attendus	14
10. Profil de l'évaluateur	14
11. Conditions contractuelles et financières	15
12. Modalités pratiques de candidature	15
12.1. Modalités de réponse et documents à fournir.....	15
12.2. Processus de sélection du consultant.....	16
13. Annexes	16
Liste des partenaires du Programme Feed Good (Programme dans son ensemble)	16



1. Contexte de l'évaluation

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2022-2026, appelé Feed Good, financé par la Coopération belge au Développement (DGD) et mis en œuvre par un consortium de trois ONG belges, Humundi, Iles de Paix et Autre Terre, qui travaillent autour d'une même mission générale, la co-construction de systèmes alimentaires durables et d'un environnement sain, dans 11 pays différents (la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, la Bolivie, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Ethiopie, le Mali, l'Ouganda, le Pérou, le Sénégal et la Tanzanie).

La mise en œuvre de ce programme quinquennal est assurée de manière autonome par chacune des trois ONG avec ses partenaires dans plusieurs régions du Burkina Faso. Toutefois, suite aux recommandations d'une évaluation menées en 2019, les ONG ont également décidé de mettre en œuvre une intervention commune sur un territoire partagé, à savoir la province de Kouritenga, dans la région du Centre-Est.

La présente évaluation intermédiaire porte spécifiquement sur l'intervention commune dans cette zone (et non sur l'ensemble du programme Feed Good) et intervient après un peu plus de deux ans de mise en œuvre du programme.

Cette évaluation répond à la volonté de faire un premier bilan de cette expérience collective afin de :

- Tirer les conclusions après la moitié de sa mise en œuvre et identifier les éventuels ajustements nécessaires d'ici la fin du programme (fin de 2026) ;
- Dégager les principales leçons apprises après ces deux années de travail en commun ;
- Alimenter la réflexion du consortium, au Burkina Faso et aux sièges en Belgique, pour la formulation d'un nouveau programme commun au Burkina Faso et d'une intervention coordonnée/intégrée dans la zone commune actuelle.

1.1. Présentation des ONG SIA

Humundi

Humundi (ex-SOS Faim), est une ONG belge de développement, active depuis 1964 dans la lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural en Afrique et en Amérique latine.

Humundi soutient les agricultures familiales comme le modèle de production alimentaire le plus durable et respectueux des personnes et de la terre.

Deux axes d'actions structurent l'activité :

- Le renforcement des capacités des paysans en Afrique et en Amérique latine en leur apportant une aide technique, organisationnelle et financière afin qu'ils améliorent eux-mêmes leur situation alimentaire, économique et sociale de façon durable et puissent, au final, devenir autonomes.
- La sensibilisation et la mobilisation des citoyens belges et européens afin d'influencer, avec les partenaires du Sud, les politiques ayant un impact sur la faim et la pauvreté dans les pays en développement.



Dans le Sud, Humundi a une approche qui privilégie le partenariat qui a toujours été un élément majeur dans sa stratégie d'intervention. Humundi travaille ainsi en étroite collaboration avec des partenaires locaux tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs, des institutions financières rurales et des organisations d'appui dont elle soutient directement les actions afin de permettre aux populations du Sud d'être actrices de leur propre développement.

Humundi accompagne ses partenaires par des appuis techniques, organisationnels et financiers, par la mise en relation, par le soutien à la représentativité et à la reconnaissance pour assurer une sécurité alimentaire, un meilleur équilibre nutritionnel et un revenu décent des petits producteurs familiaux.

L'accompagnement et la participation à la création d'institutions financières à finalité sociale pour permettre un accès équitable et pérenne aux moyens financiers en milieu rural participent également de cet effort.

Humundi collabore avec trois types d'organisations partenaires :

- Organisations de base représentatives des acteurs ruraux : coopératives ou organisations de producteurs, fédérations d'organisations paysannes, plateformes de concertation, groupes locaux constitués, mouvements de jeunes ruraux, etc.
- Institutions de financement rural : institutions de microfinance, fonds de garantie, banques agricoles... ayant une finalité sociale forte et travaillant avec les populations exclues du système financier classique. Une priorité est donnée aux organisations à base de membres.
- ONG d'appui ou de plaidoyer qui viennent soutenir des dynamiques participatives de développement rural, en articulation avec des organisations paysannes et de producteurs.

Humundi intervient dans 2 pays d'Amérique du Sud (Bolivie et Pérou) et 6 pays d'Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Ethiopie, Ouganda et République Démocratique du Congo).

Iles de Paix

Iles de Paix (IdP) est une ONG belge de développement fondée en 1962 qui se donne pour mission générale de contribuer à la recherche et l'expérimentation de modèles alternatifs de développement basés sur des valeurs :

- Centrage sur la personne humaine ;
- Equilibre harmonieux et respect de l'individu avec les autres (sa famille, sa communauté, le genre humain) et avec la nature ;
- Qualité de vie pour tous.

Pour être réaliste et concret, Iles de Paix se focalise sur une mission particulière à la fois large et relativement circonscrite : la promotion des systèmes alimentaires durables. Ce choix se justifie compte tenu des enjeux importants qu'il englobe au niveau local (notamment pour les familles rurales du Sud qu'Iles de Paix appuie) et au niveau global (sécurité alimentaire et résilience face au changement climatique). Pour Iles de Paix, la promotion des systèmes alimentaires durables implique un soutien privilégié au développement de l'agriculture familiale durable ainsi qu'à l'alimentation responsable.

Dans ses zones d'intervention en Afrique et en Amérique Latine, l'ONG centre ses interventions sur le renforcement des activités de production et de gestion durable des ressources naturelles productives. En plus, elle accorde une place importante aux activités de stockage, de transformation et de commercialisation des productions au niveau des familles et des groupes de producteurs en



vue de l'amélioration de leur revenu et de leur sécurité alimentaire. Finalement, elle soutient dans ces pays l'émergence d'un cadre socio-politique favorable à l'agriculture familiale durable et à l'alimentation responsable.

Iles de Paix travaille actuellement au Bénin, au Burkina Faso, en Tanzanie, en Ouganda, en Bolivie et au Pérou. Au sein de chacune de ces régions d'intervention, Iles de Paix travaille avec des organisations locales qui appuient les populations vulnérables des zones rurales et périurbaines au travers de programmes de développement menés à une échelle locale.

En Belgique, Iles de Paix contribue à la formation d'une opinion publique plus éclairée, solidaire et agissante envers les populations du Sud. De façon plus spécifique, Iles de Paix mène des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en relation avec les réalités des pays en développement et en particulier concernant l'agriculture familiale dans ces pays. A cette fin, elle produit des dossiers pédagogiques, des expositions et des documentaires. Elle propose également des animations pour les publics scolaires, les mouvements de jeunesse ou des groupes d'adultes. Enfin, elle mène en Belgique des actions de plaidoyer en faveur de la promotion des systèmes alimentaires durables.

Autre Terre

Autre Terre ASBL est une ONG de développement qui mène son action en Belgique et à l'international. Elle fait partie du Groupe Terre qui est un ensemble d'entreprises et d'associations à finalités sociales. La raison d'être de l'ONG est de lutter pour un monde garantissant à chacune et chacun une vie digne en soutenant et prenant des initiatives qui s'inscrivent dans une économie régénérative.

- Pour Autre Terre, une vie digne, c'est subvenir à ses besoins essentiels, participer aux décisions qui le ou la concernent, être respecté-e, valorisé-e et soutenu-e dans sa quête d'une vie épanouissante et porteuse de sens.
- Pour Autre Terre, l'économie régénérative c'est l'organisation collective des sociétés pour répondre à leurs besoins tout en ayant une empreinte positive sur les écosystèmes, dans un sens de réparation et de régénération permettant de maintenir les conditions d'habitabilité de notre planète.

En Belgique, Autre Terre sensibilise et mobilise des personnes et des groupes pour qu'ils agissent en faveur de systèmes alimentaires durables, d'une économie sociale et solidaire et d'une citoyenneté mondiale et solidaire.

De multiples événements sont aussi mis en place pour générer les financements nécessaires à l'appui des programmes.

A l'international, Autre Terre accompagne des communautés paysannes et divers types d'associations locales dans des programmes de développement sociaux et économiques.

Ses pays d'intervention sont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Pérou.

Au-delà de son thème central qu'est l'économie sociale, ses deux principaux axes de travail sont : l'agroécologie (culture écologique et vente de produits locaux transformés) et la gestion de l'environnement urbain (assainissement, récupération et vente de matériaux recyclables).

La volonté d'Autre Terre est de soutenir ses partenaires et surtout les organisations de bénéficiaires à l'international dans la réalisation d'activités économiques rentables qui vont leur permettre de générer leurs propres revenus.



Pour l'ONG, l'objectif est aussi que ces activités soient réalisées de manière autonome, selon un mode de fonctionnement qui engendre des systèmes de solidarité et une participation des personnes concernées aux prises de décision. En Belgique et à l'international participer à la création d'un monde démocratique et solidaire où chaque être humain a le droit de vivre dans la dignité, de se réaliser dans le respect mutuel et celui des générations futures, telle est la mission d'Autre Terre.

1.2. Présentation générale du programme SIA et de l'intervention conjointe dans la zone commune

L'objectif spécifique du Programme *Feed Good* au Burkina Faso est donc de **contribuer au renforcement des différents acteurs des systèmes alimentaires** afin de favoriser l'émergence de système alimentaire durables (SAD) dans ses zones d'intervention, en agissant particulièrement sur 3 axes prioritaires :

- Le **renforcement de dynamiques productives et commerciales durables** qui améliorent la résilience des populations en leur permettant de s'approprier les outils, les compétences et l'organisation nécessaire à leur autonomisation économique, alimentaire et à la restauration d'écosystèmes fertiles et assainis.
- Le **soutien à un cadre institutionnel et politique favorable à la transition agroécologique et à la construction de SAD**. Que ce soit au niveau local ou au niveau (inter)national, le programme soutient la concertation entre les décideurs et la société civile, permettant ainsi de renforcer la confiance mutuelle dans un contexte de désagrégation des structures de l'Etat et de construire un cadre législatif favorable aux SAD et à la GDE.
- Le **renforcement de dynamiques sociales et citoyennes favorables à l'émergence de SAD** et à la GDE en sensibilisant et mobilisant la population ainsi qu'en travaillant à renforcer l'équité de genre. La mobilisation citoyenne et l'équité de genre sont essentielles pour renforcer une société inclusive, solidaire et égalitaire. En ce qui concerne le thème transversal du genre, le programme développe une double approche transversale au sein de chaque axe du programme et spécifique via une ligne du programme uniquement consacrée au renforcement de l'équité de genre.

Dans la province de Kouritenga, le consortium a décidé de coordonner une intervention commune en y impliquant plusieurs de ses partenaires afin de tirer profit de leurs complémentarités et dans l'optique d'y renforcer les synergies. Ainsi chaque membre de SIA intervient, via des partenaires burkinabés, dans un domaine spécifique et complémentaire visant à renforcer les acteurs du système alimentaire de cette zone :

- L'amélioration de la maîtrise d'ouvrage communale dans la gestion des déchets solides (domaine coordonné par Autre Terre),
- La production maraichère et vivrière respectueuse de l'environnement et le développement territorial (domaine coordonné par Iles De Paix)
- La promotion du secteur de l'entrepreneuriat, de la transformation et de la commercialisation des produits locaux (domaine coordonné par Humundi)

La création d'une zone commune émane d'une recommandation d'une l'évaluation de 2019 (dans le cadre de ce premier programme du consortium SIA, mis en œuvre de 2017 à 2021). Cette recommandation se base sur une première expérience encourageante d'accompagnement des synergies entre partenaires lors du premier programme. Les conclusions de cette évaluation sont que cet appui et ce suivi des synergies a permis de renforcer la collaboration, à la fois entre les 3 ONG SIA au Burkina Faso et entre leurs différents partenaires présents dans le pays. Cependant, l'évaluation



a également relevé plusieurs limites dans cet appui et dressé plusieurs recommandations afin de rendre le travail commun plus efficace dans le cadre du programme suivant. C'est dans ce cadre que sont intervenus des changements pour l'ensemble du prochain programme, tels que ainsi que l'engagement d'une RH commune, la mise en place d'un comité de gestion (COGES) qui se réunit à intervalles réguliers ou la décision de travailler ensemble de manière coordonnée dans la province de Kouritenga.

Dans le but d'opérationnaliser cette intervention commune, une note de cadrage a été élaborée conjointement par les trois ONG SIA en 2021. Cette note définit la zone d'intervention, le cadre spécifique de l'intervention commune, les partenaires locaux considérés ainsi que les grandes lignes la stratégie d'intervention. Certains aspects tels que le budget, ou la mise en œuvre de la stratégie d'intervention à travers un plan d'action ne sont toutefois pas définis dans cette note.

En 2021, des synergies ont également été identifiées pour l'ensemble du programme Feed Good lors d'un atelier bilan avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du premier programme commune du consortium (le Programme SIA 1, de 2017 à 2021). Cette identification a servi de base pour l'opérationnalisation du programme suivant, le programme Feed Good.

La mise en œuvre du programme Feed Good et de l'intervention commune dans la province de Kouritenga ont débuté en 2022. Dans la zone d'intervention commune, au-delà de la mise en œuvre des synergies identifiées, un suivi est réalisé afin favoriser la coordination autour des complémentarités entre partenaires autour de l'axe production agroécologique - transformation des produits agroécologiques et gestion des déchets.

En 2023, après une première année de mise en œuvre, un bilan a été tiré et une actualisation des synergies a été réalisée à la suite de ce bilan.

1.3. Présentation du contexte local de l'intervention

Le programme Feed Good au Burkina intervient globalement dans un contexte de crises multiples : instabilité politique et insécurité, déplacements de populations, changement climatique sévère (températures élevées, sécheresses accrues, dégradation des sols), insécurité alimentaire et baisse des revenus agricoles.

L'intervention commune se concentre dans la province de Kouritenga, située dans la région du Centre-Est du Burkina Faso, un territoire confronté à des défis socio-économiques et environnementaux importants. L'agriculture conventionnelle, dominante dans la région, se caractérise par l'utilisation d'intrants chimiques, ce qui, combiné à une forte pression démographique, entraîne une dégradation des terres et de la végétation. Ce contexte est exacerbé par un faible niveau de structuration des organisations collectives et des infrastructures de stockage, limitant ainsi le potentiel de développement agricole.

Malgré ces défis, la province présente également des opportunités significatives pour la promotion de l'agroécologie. L'usage des radios communautaires pour diffuser des messages de sensibilisation, ainsi que le développement des cultures maraîchères et de riziculture sur les terres de bas-fonds, offrent notamment des perspectives prometteuses.



L'entrepreneuriat dans la province de Kouritenga, bien qu'il présente un potentiel dans des secteurs comme l'agriculture, l'élevage, et le commerce, reste sous-exploité. Les coopératives, en particulier celles gérées par des femmes dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits locaux, font face à des défis en termes de structuration et d'accès aux marchés. Les jeunes, bien que dynamiques, manquent souvent de vision innovante pour développer des micro-entreprises pérennes.

En matière de sécurité alimentaire, l'alimentation des familles repose principalement sur la production locale de céréales, légumineuses et oléagineux, mais reste insuffisante en protéines animales, produits laitiers et fruits, ce qui peut avoir des répercussions sur la qualité de la nutrition de la population. La promotion de la consommation locale, bien que soutenue par certaines associations, est également freinée par le développement limité des secteurs agricoles et de la transformation/commercialisation.

Sur le plan sécuritaire, la province de Kouritenga a été relativement préservée des attaques terroristes qui affectent d'autres régions du Burkina Faso. L'insécurité, bien que présente, n'a pas jusqu'à présent constitué un frein majeur à la mise en œuvre des activités du programme. Toutefois, la situation reste sous surveillance, notamment pour garantir la mobilité des agriculteurs et la sécurité des chaînes de distribution.

Enfin, la gestion des déchets solides, compétence des collectivités locales et élément important des systèmes alimentaires, est un défi environnemental majeur en raison du manque de moyens techniques et financiers dans la province, ainsi que de l'absence de systèmes efficaces de tri et de valorisation. Cette situation contribue notamment à la dégradation du cadre de vie et à la propagation de maladies.

2. Les enjeux de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

Après environ 2 ans et demi de mise en œuvre du programme Feed Good dans la zone d'intervention commune, le consortium SIA souhaite procéder à une évaluation à mi-parcours, qui devrait lui permettre d'apprécier les acquis la mise en œuvre de l'intervention commune et des synergies développées entre ses partenaires dans la province de Kouritenga, de proposer des recommandations concernant certains ajustements à apporter et de proposer une analyse qui permettra de nourrir la réflexion du consortium sur la formulation du prochain programme commun.

Spécifiquement, il s'agira en se basant sur les critères CAD :

- **Comprendre et apprécier le fonctionnement de la dynamique commune** ainsi que la stratégie adoptée et mise en œuvre ;
 - Etablir un **bilan de ce qui a été mis en place** par les équipes SIA et leurs partenaires dans la province de Kouritenga à ce jour et ce qui reste à développer dans le cadre de l'intervention commune ;
 - **Analyser la qualité des synergies et de la coordination des actions** développées par les ONG SIA et ses partenaires dans le cadre de l'intervention commune et **identifier les forces et insuffisances dans la mise en œuvre et le suivi** de l'intervention commune dans la province de Kouritenga ;



- **Tirer des leçons** apprises au regard des difficultés, succès et défis de l'intervention commune dans la zone
- **Examiner les changements** que les actions développées dans le cadre de l'intervention commune ont **induits** dans les familles, les communautés et pour les partenaires dans la zone commune ;
- **Mesurer et analyser le degré d'atteinte des résultats (à ce stade du programme) ainsi que leur qualité** en termes de co-construction d'un SAD dans la province de Kouritenga à travers le renforcement de ses acteurs ;
- **Vérifier la pertinence et la durabilité de la stratégie développée** pour répondre à l'objectif de participer à la co-construction d'un système alimentaire durable dans la province de Kouritenga ;
- **Proposer des recommandations/proposer des orientations permettant :**
 - **D'améliorer le fonctionnement de l'approche commune** dans la zone, gagner en efficacité et en impact et assurer l'atteinte de l'objectif fixé d'ici fin 2026
 - **D'alimenter la réflexion du consortium** dans le cadre de la formulation d'un nouveau programme 2027-2031.

2.2. Champs de l'évaluation

L'évaluation se concentrera sur le fonctionnement des synergies et du travail commun entre les acteurs du programme, ainsi que sur les effets que cette approche permet de générer et les possibilités qui existent afin de développer une approche plus intégrée et/ou plus effective.

L'évaluation à mi-parcours concerne en premier lieu les trois ONG du consortium SIA et les partenaires de mise en œuvre qui interviennent dans la zone commune.

Elle concerne en deuxième lieu les bénéficiaires de ce programme : les coopératives de productrices/producteurs, les associations des transformatrices des produits locaux, les associations de collecte et de valorisation des déchets et leurs membres, les communes et les services techniques de l'Etat dans la zone commune et les ménages concernés par le programme dans la zone.

3. Questions de l'évaluation

A. Bilan de la mise en œuvre de l'intervention commune

- Dans quelle mesure la note de cadrage a-t-elle été mise en œuvre ? Quelles sont les actions développées et les ressources mises à disposition pour la mise en œuvre de cette stratégie ?
- Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles adaptées aux besoins pour sa mise en œuvre ? Est-ce que ces ressources sont utilisées de façon optimale ? Parmi les synergies priorisées par les différents acteurs du programme, quelles sont celles qui sont déjà opérationnelles et dans quelle mesure apportent-elles une plus-value aux publics ciblés par le programme dans la zone ? Quelles sont celles qui doivent encore être opérationnalisées ?
- Les synergies sont-elles plutôt de nature stratégique, opérationnelle ou financière ?
- Quelles sont les contraintes et les difficultés pour la mise en œuvre de l'action commune dans la province de Kouritenga depuis le lancement du Programme Feed Good? Quelles sont les opportunités ?
- Globalement, quelle est l'efficacité et la valeur ajoutée du travail en synergie dans la zone commune ? A ce jour, dans quelle mesure une coordination et une intégration plus poussée



entre les différentes parties prenantes sont-elles envisagées afin de dépasser le travail en synergie?

- Actuellement, dans quelle mesure le travail en synergie permet-il de réaliser des économies d'échelle et/ou de gagner en efficacité dans la zone ?

B. Coordination entre acteurs dans la zone commune

- Quels sont les mécanismes de coordination, de planification et de suivi qui ont été développés entre les différentes parties prenantes afin d'assurer la mise en œuvre de l'intervention commune dans la province de Kouritenga (à la fois entre membres du consortium SIA et avec/entre les partenaires actifs dans la zone commune)?
- Dans quelle mesure ces mécanismes de coordination, de planification et de suivi communs sont-ils utilisés et sont-ils efficaces ?
- Dans quelle mesure les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes sont-ils clairement définis et compris par tous ?
- Quel est le niveau de complémentarité réel en termes de compétences, de ressources et d'expertises mises à disposition dans le cadre de l'intervention commune dans la province ? Cette complémentarité pourrait-elle être renforcée, et le cas échéant, comment ?

C. Résultats observés

- Quels sont les principaux changements en lien avec l'intervention commune qui sont observés au niveau des parties prenantes à ce jour dans la zone commune ?
- Dans quelle mesure constate-t-on une amélioration des capacités des acteurs ciblés par l'intervention dans la province de Kouritenga depuis le début du programme (2022)?
- Les acteurs sont-ils impliqués dans des dynamiques de gouvernance territoriale (espaces de concertation, dialogue multi-acteurs...) en lien avec les politiques alimentaires ou les systèmes alimentaires durables ?
 - Si oui, quelle est l'implication des acteurs cibles dans les espaces ou dynamiques locales liés aux SAD ? Quel niveau de participation, quels outils de diagnostic utilisés et quelle porte d'entrée privilégiée pour aborder la thématique (environnement, gestion des déchets, production locale, sensibilisation grand public, développement de marchés locaux, etc.) ? De quel niveau territorial parle-t-on ?
 - Si non, comment les partenaires SIA et les ONG SIA font-ils le lien entre la thématique et l'approche SAD (telle qu'approchée dans la ToC du programme Feed Good) ?
- Dans quelle mesure la formulation et la mise en œuvre de la stratégie d'intervention commune contribue-t-elle à l'émergence progressive d'un système alimentaire plus durable dans la province de Kouritenga ?

D. Pertinence et durabilité de la stratégie

- La stratégie développée dans la note de cadrage est-elle pertinente et répond-elle aux besoins identifiés par les publics-cibles ainsi qu'aux réalités de travail des ONG SIA et de ses partenaires ?
- Dans quelle mesure la stratégie développée pour la zone commune et l'approche « Système alimentaire durable » résonnent-elles avec les préoccupations des acteurs locaux?



- Quel est le degré d'implication des autorités locales et des acteurs-cibles dans la définition de l'intervention commune et dans sa mise en œuvre ? Dans quelle mesure les actions sont-elles portées et appropriées par les partenaires présents dans la zone commune ?
- Dans quelle mesure l'approche commune prend-elle en compte les aspects de durabilité (d'un point de vue financier, social et technique) de l'intervention ?
- Quel système est mis en place pour assurer la pérennité des résultats après la fin de l'intervention commune ?

E. Recommandations pour la suite

- Dans quelle mesure est envisageable et souhaitable de renforcer l'intégration des actions dans le cadre d'une intervention coordonnée ? Quelles sont les recommandations à ce propos ?
- Est-il nécessaire de réorienter la note de cadrage :
 - D'ici la fin du programme Feed Good (décembre 2026) ;
 - Dans le cadre de la formulation d'un nouveau programme commun de 5 ans dans la zone (2027-2031) ?
 - Quelles sont les principales recommandations à ce propos ?
- Globalement, quelles sont les pistes d'amélioration et les recommandations pour l'intervention commune dans la province de Kouritenga d'ici la fin du programme et pour un nouveau programme quinquennal ?

4. Parties prenantes et responsabilités

De façon schématique, les parties prenantes et leur responsabilité à cette évaluation se présente comme suit :

Le comité technique international (CTI) du Programme Feed Good : Il compte les responsables des équipes des sièges de Humundi, d'IdP et d'AT basées en Belgique. Ce comité donne les orientations stratégiques en vue de l'organisation des évaluations intermédiaires, valide les TDR et le rapport provisoire et le rapport final de l'évaluation.

Le comité de coordination des évaluations au Burkina Faso : Il est composé de la direction et des membres des équipes intervenant dans la zone commune du Programme Feed Good au Burkina Faso. Ce comité est chargé de la coordination du processus au niveau du Burkina Faso en concertation avec le CTI. Il prend en charge l'élaboration des TDR, la gestion du processus d'appel d'offre, le choix du prestataire, la contractualisation, le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation et la coordination avec l'équipe d'évaluation ainsi que la mobilisation des partenaires nationaux et des autres parties prenantes du programme.

Ce comité est composé de membres de l'équipe des sièges des trois ONG à savoir :

- Christian LEGAY, Romuald COMPAORE, Amelia BAZI de l'ONG Autre Terre,
- Alimata SAWADOGO, Ramata TOURE, Idrissa NACAMBO de l'ONG Humundi
- Abdoulaye S. TRAORE et Modeste W. SOUBEAGA de l'ONG Iles de Paix
- Tarwendpanga Martine MINOUNGOU : Ressource commune chargée de l'Appui aux Synergies.

Les partenaires de mise en œuvre du consortium :

- Le Conseil National de l'Agriculture biologique - CNABio (Partenaire d'Autre Terre)
- Le Centre Ecologique Albert Schweitzer -CEAS au Burkina Faso (Partenaire d'Autre Terre)
- l'Association Yolse Tuuma (Partenaire d'Autre Terre)



- L'Association Wendyam des Femmes de Koupéla - AWFK (Partenaire de Humundi)
- L'Association pour Promotion des Femmes de Dassui - APFD (Partenaire de Humundi)
- L'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie - ARFA (Partenaire d'Iles de Paix)

Les autres acteurs :

- o Les Municipalités
- o Les services techniques et autres
- o Les bénéficiaires

Ils sont composés des familles/ménages, organisations de producteurs, groupements féminins, entreprises qui sont au cœur du programme dans la province de Kouritenga et ils apprécient les résultats en mettant en avant leur niveau de satisfaction et attentes spécifiques nécessaires pour améliorer.

L'évaluateur et ses collaborateurs :

Est responsable de sa méthodologie d'évaluation ainsi que de ses conclusions et recommandations. Il est en charge des tâches suivantes :

- La coordination et l'exécution des activités liées à l'évaluation (équipes du programme seront sur place pour appuyer l'évaluateur dans la prise de contact avec les instances, les partenaires, les bénéficiaires, etc.).
- La prise en compte des différents acteurs et intérêts dans le déroulement de la mission.
- L'analyse et l'évaluation des performances du programme sur la base des questions clés telles qu'énoncées dans ce document.

De façon transversale, le rôle de ces parties prenantes est de participer à toutes ou parties des étapes de l'évaluation.

La méthodologie proposée par le soumissionnaire précisera la manière dont il/elle compte organiser une participation active au profit de ces différentes parties prenantes au cours de l'évaluation. Il s'agit d'un des aspects sur lesquelles l'analyse de l'équipe se focalisera pour le choix du consultant.

5. Informations disponibles

Afin de procéder à cette évaluation, les informations et documents suivants seront mis à disposition de l'évaluateur :

- Le document technique et financier présenté au bailleur.
- La théorie du changement du programme SIA au Burkina Faso
- La note de cadrage de la zone commune
- Les fiches signalétiques des partenaires concernés par l'évaluation
- Les tableaux de suivi-évaluation du programme (Fichiers des marqueurs de progrès par partenaire et pour le pays, tableaux de suivi opérationnels et budgétaires).
- Les rapports annuels du programme (narratifs et financiers).
- Les conventions de partenariat entre acteurs internationaux et acteurs burkinabés ;
- Le tableau des synergies de la zone commune
- Les bilans/rapports des synergies 2022 et 2023



6. Méthodologie

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera proposée dans son offre par le consultant. Une attention particulière sera portée aux éléments suivants :

- Méthodologie envisagée pour chacune des questions prises individuellement,
- Méthodologie envisagée pour la collecte des données afin d'assurer la qualité des sources d'informations, la triangulation des informations et la neutralité de l'évaluation,
- Méthodologie permettant d'impliquer et de maximiser les apprentissages pour les équipes SIA et leurs partenaires.

Lors du démarrage de l'évaluation, un briefing aura lieu avec l'équipe SIA (et les partenaires) en charge du programme sur le terrain. Ce briefing portera notamment sur les points suivants :

- Présentation des intervenants,
- Passage en revue des questions d'évaluation (et si nécessaire, révision de ces dernières),
- Présentation et explication de la méthodologie d'évaluation,
- Planification et organisation des sorties de terrain et entretiens

Le consultant collaborera étroitement avec les équipes de terrain (Equipes SIA et partenaires) dans l'objectif d'assurer la meilleure appropriation possible de son travail. Des moments réguliers d'information sur les avancées de l'évaluation seront prévus entre le consultant et le coordinateur du comité de pilotage. Par ailleurs, le consultant veillera dans ses relations avec ses interlocuteurs sur le terrain à leur expliquer les objectifs de l'évaluation.

Le consultant organisera un atelier de restitution et réflexion avec l'équipe SIA et les partenaires en charge du programme sur le terrain pour délivrer ses conclusions préliminaires et échanger sur celles-ci.

7. Planification indicative de l'évaluation

Les étapes de l'évaluation sont planifiées comme suit (évaluation à titre indicatif) :

- Revue documentaire et préparation des outils de collecte de données : **5 jours** ;
- Briefing de démarrage de l'évaluation avec les équipes SIA sur le terrain : **1 jour** ;
- Finalisation des outils de collecte de données et validation du plan de travail par le coordinateur du comité de pilotage de l'évaluation : **2 jours**
- Travail de terrain : **14 jours** ;
- Préparation et tenue d'une séance de restitution des conclusions provisoires à l'attention des équipes de terrain et partenaires : **2 jours**
- Préparation et envoi de la note de présentant la logique d'intervention commune : **2 jours**
- Préparation et envoi du rapport provisoire : **5 jours**
- Prise en compte des feedbacks du commanditaire, rédaction et envoi rapport final : **3 jours**.

Total : trente (34) jours

8. Calendrier indicatif

Etapes indicatives	Période/date
Publication des TDRs	20 août
Réception des offres	15 septembre au plus tard
Evaluation des offres par le comité de coordination des évaluations	Entre le 16 et le 27 septembre



Attribution du marché et négociation	Au plus tard le 30 septembre
Conduite de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">• Date démarrage• Collecte et analyse des informations• Date de finalisation par la remise du rapport final	<ul style="list-style-type: none">• Entre le 1er et le 15 octobre• Entre le 15 octobre et le 30 novembre• Au plus tard le 31 décembre

9. Produits attendus

Les produits attendus de l'évaluation sont les suivants :

- Un **support** (PPT ou autre) **pour la restitution** à la fin de la mission sur le terrain ;
- Une **note présentant une actualisation de la logique d'intervention commune** dans la province de Kouritenga. Cette note devra compte un maximum de 10 pages (hors annexes) et devra inclure les éléments suivants : l'objectif spécifique de l'intervention, les changements intermédiaires visés, la stratégie d'intervention et le dispositif de coordination entre les parties prenantes, une liste des partenaires impliqués et description des complémentarités entre partenaires et un calendrier indicatif jusqu'à décembre 2026.
- Un **rapport provisoire** ;
- Un **rapport final** qui devra compter un maximum de 45 pages (hors annexes). Il devra être soumis au plus tard une semaine après réception des commentaires relatifs au rapport provisoire et sera structuré de la manière suivante :
 - Introduction (maximum 2 pages),
 - Résumé exécutif (maximum 3 pages),
 - Rappel du contexte (maximum 1 page)
 - Résumé de la logique de l'intervention commune telle que reconstruite dans le cadre de l'évaluation (maximum 2 pages),
 - Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation (maximum 2 pages),
 - Description de la méthodologie de l'évaluation mettant en évidence comment la méthodologie a permis de répondre aux questions d'évaluation, les dispositions prises pour assurer la qualité des sources d'informations, les dispositions prises pour assurer la triangulation des données ainsi que les dispositions prises pour assurer la neutralité du rapport d'évaluation (maximum 3 pages),
 - Evaluation (réponse aux questions de l'évaluation) (maximum 25 pages),
 - Conclusions (par question) (maximum 6 pages),
 - Recommandations en veillant à ce qu'elles soient réalistes et exploitables (maximum 3 pages).
 - Annexes (liste des acronymes, calendrier détaillé d'exécution, liste de personnes consultées, questionnaires guides utilisés, ...)
- Un **support** Powerpoint **de présentation des résultats de l'évaluation** (une douzaine de diapositives maximum) qui puissent être **partagé avec les** partenaires et autres **parties prenantes** au Programme SIA ;
- Une **note d'une page** dans laquelle figurent les "messages clefs" à retenir de l'évaluation.

10. Profil de l'évaluateur

Le consortium SIA recherche un (ou des) expert (international/national) répondant aux exigences suivantes :



- Une solide expérience d'au moins cinq (5) ans en matière de suivi/mise en œuvre de projets/programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle/d'agroécologie/de systèmes alimentaires durables/d'appui à la production/etc. ;
- Avoir réalisé/accompagné au moins 3 évaluations externes de projets portés par des ONG ;
- Expérience en Afrique et surtout au Burkina Faso et justification d'une bonne connaissance du pays de mise en œuvre du programme ;
- Expérience dans l'utilisation de méthodes mixtes d'évaluation (qualitatives et quantitatives) ;
- Au moins une expérience dans la facilitation/la coordination d'un réseau d'acteurs/en changement organisationnel.
- Parfaite maîtrise du français écrit et parlé et du mooré (parlé) ;
- Excellentes capacités d'analyses et rédactionnelles en français ;
- La connaissance ou une expérience en agroécologie, agriculture intégrée, agriculture durable et/ou en genre est un atout.

Il est attendu que l'évaluateur ait dûment enregistré son activité professionnelle dans son pays de résidence.

11. Conditions contractuelles et financières

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service "All in" respectant les procédures administratives et financières de la DGD qui finance le programme SIA. L'évaluateur est entièrement responsable de tous les frais liés à la consultance (visa, voyages, assurances, etc.) exception faite pour les transports terrestres dans la zone de mise en œuvre du programme qui seront assurés par le Programme. Le paiement de la prestation se fera par virement bancaire et sur base de trois factures émises par le prestataire selon la répartition suivante :

- 1ère tranche à la signature du contrat : 20% du montant global de la prestation.
- 2ème tranche à la remise du rapport provisoire : 30% du montant global de la prestation.
- 3ème tranche à l'acceptation du rapport final : 50% du montant global de la prestation.

NB : Les modalités liées à la retenue à la source seront appliquées sur chaque paiement selon les textes en vigueur.

12. Modalités pratiques de candidature

12.1. Modalités de réponse et documents à fournir

Le dossier de candidature sous format informatique comportera deux fichiers rédigés en français :

- Une offre technique et financière (15 pages maximum) ;
- Un CV actualisé de l'évaluateur (intégrant une éventuelle liste référencée de publications pertinentes avec la prestation en objet : 5 pages maximum) ;
- La composition de l'équipe d'évaluation que l'évaluateur propose le cas échéant (avec CV joints : 3 pages maximum par CV) et répartition des tâches et responsabilités ;

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).



L'offre financière détaillera clairement les honoraires (toutes taxes comprises) de l'évaluateur ainsi que tous les autres frais (visa, voyages, hébergement, per diem, etc.).

Le prestataire reste engagé par son offre pendant une durée de soixante (60) jours.

Les offres seront envoyées sous format PDF (et en fichiers Word/Excel dont le contenu est identique au PDF. Seul est considéré comme l'original la version PDF) par courrier électronique à Christian LEGAY email : christian.legay@autreterre.org et en copie à Tarwendpanga Martine MINOUNGOU, email : martine.minoungou@progsia.org au plus tard le 05 septembre 2024

NB : seules les offres complètes et correspondantes au profil seront traitées par le comité de sélection.

12.2. Processus de sélection du consultant

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences du consultant : 30 points
- Compréhension des TDR et adéquation entre offre et demande : 25 points
- Méthodologie proposée : 25 points
- Offre financière : 20 points

NB : L'enveloppement financière disponible pour cette évaluation est d'environ vingt-cinq mille (25 000) euros.

13. Annexes

Liste des partenaires du Programme Feed Good (Programme dans son ensemble)

ONG SIA	Partenaire Local	Type	Localisation	Thématique
Autre Terre	Le Baobab	Association	Régions du Centre et Centre-Ouest	Agroécologie
	CNABio	Association	National	Plaidoyer, certification SPG
	CEAS/Burkina Faso	Association	Nord, centre Nord, Centre Est	Gestion des déchets
	Yolse Tuuma	Association	Régions du Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Nord, Plateau Central	Entrepreneuriat, employabilité des jeunes Agroécologie, gestion des déchets, protection de l'environnement
Humundi	AFDR	Association	Région du Nord	Production avicole et transformation des produits avicoles
	APIL	ONG	Régions du Plateau Central et du Centre-Nord	Production maraichère agroécologique Transformation et commercialisation des produits maraichers Production maraichère Biologique
	CPF	Réseau	Nationale	Plaidoyer (Employabilité des jeunes ruraux dans les métiers ASPHF)
	CVB	Coopérative	Région du Nord	Production agroécologique (Niébé)



				Commercialisation des produits agricoles
	FENOP	Faitière	Régions des Hauts Bassins, des Cascades, du Plateau Central, du Sud-Ouest	Plaidoyer (accès des femmes à la terre)
	USCCPA	Union	Région de la Boucle du Mouhoun	Production, commercialisation et transformation des produits agricoles
	ROPPA	Réseau	Région Afrique de l'Ouest	Plaidoyer/ observatoires des exploitations familiales
	AWFK	Association	Région du Centre-Est	Transformation et commercialisation des produits agricoles
	APFD	Association	Région du Centre-Est	Transformation et commercialisation des produits agricoles
IDP	ARFA	ONG	Régions du Centre-Est, de l'Est, Centre Ouest et du Nord	Appui à la production agroécologique, approche holistique de l'appui aux familles de producteur, éducation environnementale

Les partenaires intervenant dans la zone commune sont signalés en gras.